



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 15 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un, le lundi 15 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, Mme Mauclerc, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Monaco, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Guevaer, Mme Bazin, M. Camus, M. Breyse, Mme de Lauriston.

Secrétaire de séance : Mme de Lauriston

Le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 28 janvier 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Aménagement du Territoire/Urbanisme » ;

Le 1^{er} février 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Sport et Vie Associative » ;

Le 2 février 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « Finances » ;

Le 5 février 2021 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique » portant sur les nouveaux commerces ; une demande de subvention d'aide au loyer ; le projet de création d'une Union Commerciale en lien avec la Chambre de Commerce d'Industrie ; l'organisation d'un évènement Les Flâneries de Printemps - suivie d'une nouvelle réunion le 5 mars 2021 ;

Le 11 février 2021 : Conseil Communautaire portant notamment sur les différents budgets ; la fixation des taux d'imposition ; la fixation des tarifs à compter de l'année 2021 ; l'attribution de subventions de fonctionnement 2021 et de subventions exceptionnelles ; l'adhésion de la C.C.T.V.L. à différents organismes ; le lancement d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire de la C.C.T.V.L. , la concession de travaux et de service public pour l'exploitation de l'unité de traitement des ordures ménagères et d'installation de maturation et d'élaboration des mâchefers - sécurisation du financement des investissements - convention de groupement d'autorités concédantes - avenant n°2 ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

la mise à disposition temporaire d'un bâtiment périscolaire par la Commune de Cléry-Saint-André ;

Le 12 février 2021 : Commission « Sport » portant sur le bilan de l'activité ; l'étude des subventions des clubs sportifs ;

Le 13 février 2021 : Conseil Municipal des Enfants portant sur les projets en cours ;

Le 15 février 2021 : Réunion avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la C.C.T.V.L. et les commerçants dans le cadre du projet d'une Union Commerciale ;

Le 15 février 2021 : Commissions conjointes « Finances/Commande Publique », « Environnement/Mauves/Loire » et « Travaux/Voirie/Eau » portant sur la tarification de l'eau ;

Le 16 février 2021 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés » + Commission marché portant sur le fonctionnement du marché et la programmation des animations 2021 ;

Le 18 février 2021 : C.C.T.V.L. : Réunion avec les agriculteurs riverains de la future aire d'accueil de grand passage ;

Le 18 février 2021 : C.C.T.V.L. : Commission Enfance/Jeunesse/Scolaire ;

Le 20 février 2021 : Commission « Communication/Promotion de la Ville » portant sur la refonte des Ecoutes ; la campagne de communication sur les réseaux sociaux ; le bilan chiffré sur Facebook, Citykomi et Instagram ;

Le 24 février 2021 : Commission d'Ouverture des plis portant sur le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification de la rue Aristide Briand - rue de la Haute-Croix et le marché de travaux pour la création de bureaux à l'étage du bâtiment d'accueil de services publics et associatifs - le 3 mars 2021 : réunion d'attribution des lots relatifs au marché de travaux pour la création de bureaux à l'étage du bâtiment d'accueil de services publics et associatifs ;

Le 1^{er} mars 2021 : Commission élargie pour l'examen des demandes de subvention, dossier à l'ordre du jour ;

Le 2 mars 2021 : Visioconférence dans le cadre du dispositif « L'heure Civique » ;

Le 8 mars 2021 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2021 ; des demandes d'aide et notamment pour le séjour de vacances de l'été 2021 de l'Œuvre Universitaire du Loiret ;

Le 8 mars 2021 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 15 mars 2021 ;

Le 9 mars 2021 : Réunion de la Cellule de veille ;

Le 9 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission Culture/Lecture publique ;

Du 10 au 15 mars 2021- Salle Alain Corneau : Exposition Scientifique Itinérante de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (F.R.M.J.C.) thème : « De l'eau dans le Temps » et Cosmorium ;

Le 11 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission Social/Santé ;

Le 12 mars 2021 : Réunion du Groupe Culture et de la Commission Culture portant notamment sur le bilan des actions réalisées par les services depuis janvier (vidéos, diffusion sur les réseaux...) ; le point sur le planning culturel du 1^{er} semestre 2021 ; la planification des événements culturels à partir de septembre ; la proposition d'exposition d'ouverture thématique 2022 autour de l'intergénérationnel ; la coopération culturelle Meung-Baule-Beaugency ;

Le 12 mars 2021 : C.C.T.V.L. : Commission « G.E.M.A.P.I. » ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Vote des subventions 2021 au profit des Associations.

A l'unanimité (les élus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote, chacun en ce qui le concerne), l'Assemblée procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2021. Les domaines concernés sont le sport, la culture, l'aide sociale, l'environnement, les associations patriotiques, le scolaire, les jumelages et les associations diverses.

Vote de la subvention 2021 au profit du C.C.A.S.

A l'unanimité, l'Assemblée procède au vote de la subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2021.

	Subvention attribuée en 2020	Subvention attribuée en 2021
Centre Communal d'Action Sociale	320 000 €	320 000 €

Constitution de provisions pour impayés au titre du Budget Principal et du Budget du Service de l'Eau.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, à l'unanimité, l'Assemblée vote par une délibération spécifique, la constitution d'une provision pour risques et charges (impayés) au titre du Budget Principal et du Budget du Service de l'Eau.

Fixation du taux des taxes directes locales.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales, applicables à compter de l'année 2021. Conformément à la réforme de la taxe d'habitation, il n'y aura plus de vote de taux pour cette imposition, celle-ci sera compensée par le produit de la taxe foncière sur le bâti départementale :

- Taxe foncière bâtie : 25,34 % + 18,56 % (part départementale) = 43,90 %
- Taxe foncière non bâtie : 48,45 %

Service de l'Eau : tarification du m³ d'eau et de l'abonnement.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe le tarif du m³ d'eau à 0,84 € H.T., à compter du 1^{er} janvier 2021, et le tarif de l'abonnement de compteur d'eau au-delà de 150 mm à 390 € H.T.

Fixation du tarif de droit d'entrée à la piscine (mise en place d'une tarification pour les activités ludiques).

A l'unanimité, l'Assemblée fixe le tarif de droit d'entrée dans le cadre de la mise en place d'activités ludiques au sein de la piscine, à 5 € par activité.

Reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2020.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2020 en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre de l'examen du vote du Budget Primitif 2021 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).

Vote du Budget Primitif 2021 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2021 comme suit :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 9 837 314,70 €

Investissement : dépenses / recettes : 8 797 805,80 €

Conformément à l'article L 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'état des indemnités des élus au titre de l'année 2020 est annexé au budget.

Budget du Service de l'Eau :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget du Service de l'Eau pour l'exercice 2021 comme suit :

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 587 046,23 €

Section d'investissement : dépenses / recettes : 1 043 109,00 €

Budget de la ZAC des Tertres :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget de la ZAC des Tertres pour l'exercice 2021 comme suit :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 7 952 229,86 €

Investissement : dépenses : 7 341 852,58 €

recettes : 8 139 373,97 €

Le budget d'investissement est voté en suréquilibre pour un montant de : 797 521,39 €

Reversement de fiscalité : subvention au budget de la Z.A.C. des Tertres.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise le versement d'une subvention de fonctionnement au profit du Budget annexe de la Z.A.C. des Tertres au titre de l'année 2021, représentant le montant des recettes fiscales générées par les constructions au cours de l'année 2020.

Fixation du coût de fonctionnement d'un élève de l'enseignement public.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe à compter de l'année scolaire 2020/2021 le coût de fonctionnement d'un élève de l'enseignement public, à 861 € pour un élève de maternelle et à 530 € pour un élève d'élémentaire et autorise Madame le Maire à signer tous actes afférents.

Signature d'une convention entre l'OGEC Ensemble Scolaire Charles de Foucauld et la Commune relative à la participation aux frais de fonctionnement de l'établissement primaire Magdunois.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer en temps voulu, une convention entre l'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) Ensemble Scolaire Charles de Foucauld et la Commune de Meung-sur-Loire, afin de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'école privée Saint-Jean par la collectivité, constituant le forfait communal.

Renouvellement de la délégation de services publics pour le marché d'approvisionnement.

A l'unanimité, l'Assemblée émet un avis favorable sur la poursuite de la délégation de service public pour l'exploitation de son marché et des foires communales, et autorise Madame le Maire à lancer une nouvelle consultation pour délégation de services publics et à signer tous actes afférents à la mise en œuvre de cette décision.

Révision du périmètre de préemption des Espaces Naturels Sensibles sur la commune.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter auprès du Département du Loiret la création du périmètre de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles sur la commune de Meung-sur-Loire et lui donne délégation afin d'instruire ce dossier et de représenter la Commune dans l'ensemble des démarches et formalités afférentes.

Transfert de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (A.O.M.) locale à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le transfert de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (A.O.M.) locale au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et la modification des statuts de cette dernière, à compter du 1^{er} juillet 2021.

Acquisition de parcelles situées dans le Parc Départemental des Courtils des Mauves.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour acquérir de nouvelles parcelles appartenant à Monsieur Jacques BIAUD, qui pourront être utiles dans l'agrandissement du Parc Départemental des Courtils des Mauves, et l'autorise à signer l'acte notarié à intervenir.

Rythmes scolaires : demande de renouvellement de la dérogation portant sur la semaine de 4 jours.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour renouveler la demande de dérogation portant sur la semaine de 4 jours, auprès de l'Inspection Académique, celle-ci arrivant à expiration.

Personnel communal : demande de renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires au service civique.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la modification de la délibération relative au renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires au service civique, qui prend en compte le fait que la durée est de trois ans et non deux ans et qu'il ne s'agit pas d'un troisième agrément mais d'une troisième mission.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 16 mars 2021 à 18h00 : Comité Syndical du PETR Pays Loire Beauce en visioconférence
Le 17 mars 2021 à 15 h 00 : Commission d'attribution de marché relative à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification de la rue Aristide Briand et de la rue de la Haute Croix
Le 17 mars 2021 à 18h30 : C.C.T.V.L. : Commission « Collecte et Traitement des déchets »
Le 18 mars 2021 à 18h00 : C.C.T.V.L. : Commission « Communication -Tourisme »
Le 19 mars 2021 à 18h30 : Cérémonie de la FNACA (comité restreint)
Du 22 mars au 2 avril 2021 : Inscriptions scolaires (par voie dématérialisée)
Le 22 mars 2021 à 18h30 : Commission Santé
Le 23 mars 2021 à 18h30 : C.C.T.V.L. : Commission « Aménagement du Territoire/Urbanisme »
Le 24 mars 2021 à 18h30 : C.C.T.V.L. : Commission « Environnement/Assainissement »
Le 25 mars 2021 à 20h30 : C.C.T.V.L. : Conseil Communautaire
Le 31 mars 2021 à 18h00 : C.C.T.V.L. : Commission « Voirie/Travaux/Bâtiments »
Le 12 avril 2021 à 15h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Le 12 avril 2021 à 18h30 : Commission des Finances
Le 17 avril 2021 le matin : C.C.T.V.L. : Séminaire des Conseillers Communautaires et Municipaux
Le 19 avril 2021 à 20h30 : Conseil Municipal

Madame le Maire fait le point sur les travaux suivants :

Château d'eau des Sablons :

Les travaux du château d'eau des Sablons sont achevés avec la mise en peinture du blason de la Ville.

Salle Alain Corneau :

Il a été procédé par divers artisans locaux aux travaux suivants : remplacement de la moquette par du carrelage dans le hall, réfection des revêtements muraux et du faux-plafond de l'espace accueil et bar avec installation de pavés led, reprise des zones détériorées du parquet de la salle.

Défense incendie Bonnerie et Chemin des Ruelles :

Les travaux d'extension du réseau d'eau pour la défense incendie de la Bonnerie et du Chemin des Ruelles se terminent début avril.

L'installation d'une bache incendie de 120 m³, entourée d'une clôture, est prévue au 2^{ème} trimestre dans le hameau de Roudon.

Rue Aristide Briand :

La notification au bureau d'études sera effectuée fin mars.

L'étude sera effectuée en parallèle à celle du plan de circulation.

La consultation des entreprises sera effectuée en septembre pour un début de travaux fin d'année.

Place du Maupas :

L'étude est en cours de réalisation.

La consultation des entreprises sera effectuée en juin pour un début de travaux en septembre. La durée des travaux est de 8 mois.

Porte d'Amont :

L'étude de maîtrise d'œuvre est en cours de réalisation

Madame Martin informe l'Assemblée du lancement de l'opération de solidarité « Les Terres du Val de Loire vous accueillent », initiée par l'Office de Tourisme à destination des étudiants de l'Université d'Orléans en situation d'isolement et de précarité. Financée par la C.C.T.V.L., celle-ci s'est déroulée les 3, 4, 13 et 14 mars dernier.

Madame le Maire précise que dans le prolongement de la chute d'un platane survenue sur le Mail samedi dernier, environ 55 arbres devront être abattus en raison de leur état sanitaire et des nouveaux seront replantés d'ici l'automne prochain.

Meung-sur-Loire, le 19 mars 2021
Le Maire,



(Handwritten signature in blue ink)

Pauline MARTIN

Affiché le : 22/3/21